

LIVRET D'ACCUEIL FORMATIONS 2025

Se FORMER pour GAGNER

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie / Pyrénées-Méditerranée Chambre de niveau départemental LOT Rue Saint-Ambroise 46000 Cahors

Tél. 05 65 35 13 55 – <u>cm46@cm-cahors.fr</u>

Service formation : 06 70 09 67 57 - formation@cm-cahors.fr





SOMMAIRE

BIENVENUE		
-	Le mot du Président	р3
-	Présentation de la CMA du Lot	p 4
-	Notre engagement qualité	p 4
-	Formation : déroulement	p 5
NC	OS POINTS D'ACCUEIL	P 6 à 11
-	Nos points d'accueil	p 6
-	Locaux à Cahors	p 7
-	Locaux à Saint-Céré et distanciel	p 8
-	Les moyens techniques et logistiques	p 9
-	Notre équipe pédagogique	p 10
-	Notre équipe de formation	p 10
-	Organigramme	p 11
NOS FORMATIONS		P 12 à 14
-	Formation à la création-reprise d'entreprise	p 12
-	Les formations qualifiantes	p 12
-	Les formations de perfectionnement	p 13
ΑN	INEXES	P 15 à 18
-	Le règlement intérieur	p 15 à 18



LE MOT DU PRESIDENT

QUE VOUS SOYEZ

Chef d'entreprise, Conjoint(e), Auxiliaire familial, Salarié(e), créateur ou repreneur d'entreprise, ou demandeur d'emploi

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot vous propose une offre de formation complète et diversifiée, spécialement conçue pour vous.

Dans un monde en pleine mutation, votre environnement ne cesse d'évoluer. Qu'il s'agisse des relations avec vos collaborateurs, vos fournisseurs, vos clients, mais également en termes de réglementation, de mise aux normes La formation est le meilleur moyen d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer la compétitivité de votre entreprise et de répondre à l'ensemble des exigences.

Alors n'hésitez pas à vous investir dans la formation.

Je vous souhaite la bienvenue à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot.



François BREIL
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Occitanie-Pyrénées/Méditerranée
de niveau départemental Lot



Présentation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot

« Au service des chefs d'entreprises artisanales, des créateurs, des repreneurs et des apprentis »

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot est un établissement public, géré par des artisans élus pour cinq ans, assurant des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises :

- Accompagner l'artisan et son conjoint dans chaque étape du cycle de vie de l'entreprise : apprentissage,
- Tenir le Répertoire des Métiers, outil de recensement des entreprises artisanales,
- Délivrer les titres de qualification artisanale d'Artisan et de Maître Artisan,
- Encourager la formation initiale des jeunes professionnels par la voie de l'apprentissage et la formation continue des artisans et de leur conjoint,
- Promouvoir les entreprises artisanales par des actions collectives telles que les foires et salons, l'exportation...
- Participer à la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire

Notre mission quotidienne : représenter et accompagner l'Artisanat

NOTRE ENGAGEMENT QUALITE

N° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 763 110 300 31

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Occitanie-Pyrénées/Méditerranée répond aux exigences du décret qualité mentionné à l'article L6316-3 du Code du travail*.

Les critères qualités visés sont notamment les suivants :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement de l'offre de formation,
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- Les conditions d'information du public de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

^{*}Décret n°564 et 565 du 06/06/2019



FORMATION: DEROULEMENT

Pourquoi se former à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot?

- 1 Être orienté-e sur vos besoins de formation par un conseil, un accompagnement adapté
- 2 Bénéficier de l'expertise de l'équipe pédagogique sur l'Artisanat
- 3 Accéder à des formations conçues pour vous aider à développer votre activité
- 4 Profiter de **temps d'échanges** de pratiques

Les étapes d'une formation :

- Prise de contact
- Positionnement et inscription
- Convocation et contractualisation
- Tour de table et présentation des objectifs
- Déroulé de la formation (apports théoriques et pratiques)
- Bilan
- Envoi des documents par mail



A chaque étape de votre projet, les conseillers CMA vous accompagnent et vous conseillent afin de trouver la formation répondant au mieux à vos besoins.

Lors de la formation, les formateurs sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations. Toutes nos formations incluent des exercices pratiques afin de bien intégrer les notions théoriques.

Public

Nos formations à visées professionnelles s'adressent à tout type de public : chefs d'entreprise ou conjoints collaborateurs d'entreprise artisanale, chef d'entreprise ou salariés de TPE-PME, salariés en reconversion, demandeur d'emploi en projet de création-reprise, particuliers (avec projet personnel ou associatif), ...

Participation financière

Prise en charge possibles par les organismes financeurs (si cotisation à jour) ou le CPF pour les créateurs/repreneurs d'entreprise. Nous étudions avec vous les meilleures possibilités de prise en charge et effectuons pour vous la demande de financement auprès des organismes concernés. Artisans, n'oubliez pas le crédit d'impôt formation!

Accessibilité

En tant qu'établissement recevant du public, tous les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Occitanie – Pyrénées/Méditerranée – Chambre de niveau départemental Lot respectent les normes d'accessibilité en vigueur.

Réclamations – suggestions – améliorations

Pour toute demande vous pouvez déposer votre remarque sur notre formulaire en ligne : https://urlz.fr/irrv



NOS POINTS D'ACCUEIL

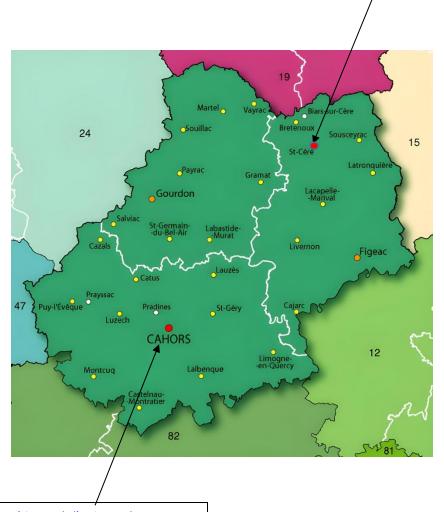
2 points d'accueil de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot afin d'être au plus près de vous :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat / Relais Initiative Artisanat de Saint-Céré

4 Place Bourseul, 2e étage, bureau 6 – 46400 SAINT CERE

2 05.65.10.98.57 – Fax 05.65.10.90.57

Mèl: a.maillot@cm-cahors.fr / e.parouty@cm-cahors.fr



SIEGE: Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot Rue Saint Ambroise − BP 99 − 46000 CAHORS © 05.65.35.13.55 − Fax: 05.65.30.17.64

Mèl: cm46@cm-cahors.fr



NOS LIEUX DE FORMATION

LE SIEGE DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU LOT



CMA du Lot Rue St Ambroise - BP 99 46002 CAHORS Cedex 9

Téléphone: 05.65.35.13.55

Mail: cm46@cm-cahors.fr Site: www.cma-cahors.fr

Horaires: 8h30-12h/13h30-17h

Accessibilité:

Plusieurs possibilités de parkings gratuits :

n° 1 situé derrière le bâtiment CMA, rue st-Ambroise

n°2 situé derrière et le long du bâtiment POCOM, allée des primevères

n°3 situé devant l'Ecole des Métiers et devant la Maison de l'Artisan

Transports en commun : bus de ville gratuit, ligne 1 arrêt « EDM ».

Co-voiturage: lorsque cela est possible (en fonction des inscriptions) et si vous le souhaitez, les conseillers CMA vous mettent en relation pour organiser du co-voiturage entre stagiaires.

En tant qu'établissement recevant du public, tous les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot respectent les normes d'accessibilité en vigueur.

Nos salles:

Toutes nos salles sont chauffées/climatisées.

- 2 salles équipées d'une capacité de 12 pers et 14 personnes
- 1 salle de conférence capacité 80 personnes (jauge COVID)
- 1 salle téléphonique capacité 6 personnes
- *Si toutes nos salles sont indisponibles, les formations sont transférées au bâtiment POCOM, Allée des primevères. L'information et le plan sont données lors de la convocation.

Restauration:

- -Possibilité de déjeuner au self de l'Ecole des Métiers du Lot, situé à 20 m au tarif de 7€ / repas / personne (réservation obligatoire 15 JOURS à l'avance).
- -Supermarchés et boulangeries à proximité
- -Possibilité de réservation d'un restaurant pour le groupe (coûts à charge des stagiaires) sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.





Hébergements sur Cahors:

> Auberge de Jeunesse « Le Chai »

https://www.hifrance.org/auberges-de-jeunesse/cahors-le-chai/

52 avenue André Breton 46000 Cahors – 05 36 04 00 80 – <u>cahors@hifrance.org</u> Ouvert du 21 janvier au 15 décembre

➤ Brit Hotel Cahors Valentre – 2 étoiles – proche gare https://cahors-valentre.brithotel.fr/

252 avenue Jean Jaurès 46000 Cahors – 05 65 35 16 76 – cahors-valentre@brithotel.fr

➤ Hotel Jean XXII – 2 étoiles – centre ville est https://hotel-jeanxxii.com/

2 rue Admond Albe 46000 cahors - 09 87 75 77 48

➤ Hotel Terminus – 3 étoiles – centre ville ouest https://terminus-1911.fr/newpage
5 avenue Charles de Freycinet – 05 65 53 32 00

SAINT-CERE



4 Place Bourseul 2^e étage, bureau 6 46400 SAINT-CERE

Téléphone: 05.65.10.98.57

Fax: 05.65.10.90.57

Mail: cm46@cm-cahors.fr Site: www.cma-cahors.fr

Horaires: 8h30-12h/13h30-17h

Nos salles:

- salles équipées d'une capacité de 12 personnes.

Accessibilité:

Transports en commun : bus de région Occitanie - LIO.

Co-voiturage: lorsque cela est possible (en fonction des inscriptions) et si vous le souhaitez, les conseillers CMA vous mettent en relation pour organiser du co-voiturage entre stagiaires.

En tant qu'établissement recevant du public, tous les locaux de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot respectent les normes d'accessibilité en vigueur.



Restauration:

- Supermarchés et boulangeries à proximité
- -Possibilité de réservation d'un restaurant pour le groupe (coûts à charge des stagiaires) sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.

Hébergements sur St-Céré:

➤ Hotel du Touring – 2 étoiles - centre ville http://hoteldutouring.fr.hoteldutouring.eu/situation/

10 place de la République 46400 Saint-Céré – 05 65 38 30 08 – hoteldutouring46@orange.fr

➤ Grand Hotel Maury – 2 étoiles – centre ville https://www.grand-hotel-maury.fr/

9 place de la République 46400 Saint-Céré – 05 65 38 29 99 - grandhotelmaury@wanadoo.fr

➤ Logis Hotel le Victor Hugo – 2 étoiles – centre ville https://www.logishotels.com/fr/hotel/logis-hotel-le-victor-hugo-2837?partid=661 7 avenue des Maquis 46400 Saint-Céré – 05 65 38 16 15

FORMATIONS EN DISTANCIEL

Dans le cas de formations en distanciel, le lien de connexion est envoyé lors de la convocation par mail. Les outils utilisés sont : ZOOM, JISTI MEET. Le référent stagiaire ou le formateur peuvent vous aider à vous connecter (appel téléphonique). Il est vérifié lors de l'inscription que vous disposez du matériel adéquat pour suivre la formation.



NOS MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

Moyens techniques, en salles de formation :

- Paperboard/tableau blanc
- Vidéoprojecteur
- Connexion internet (wifi ou filaire)
- Téléphones (salle téléphonique à Cahors)
- Micros (salle de conférence à Cahors)

Moyens pédagogiques :

Nos formations sont construites sur l'alternance d'apports théoriques (démonstrations, présentations de fonctionnalités) et de travaux pratiques individualisés ou en groupe (exercices de mise en pratique, cas concrets des formateurs ou apportés par les stagiaires, ...).

Supports pédagogiques :

Lors des formations animées par des intervenants externes, les supports pédagogiques sont transmis par mail ou papier en cours de formation aux stagiaires. Ils peuvent être transmis ultérieurement sur simple demande à la CMA.

Lors des formations animées par des agents CMA, un lien de consultation et téléchargement des documents, avec mot de passe, est envoyé par mail à la fin de la formation aux stagiaires. Cet espace est consultable à tout moment, les supports peuvent également se télécharger à tout moment.







NOTRE EQUIPE PEDAGOGIQUE

Directeur de Service : Vincent FROMENTEZE : v.fromenteze@cm-cahors.fr

Référentes stagiaires

Cahors: Sandy FRADETAL ou Ana DARAY— s.fradetal@cm-cahors.fr ou ana.daray@cm-cahors.fr

06 70 09 67 57 ou 05 65 35 13 55

St-Céré : Anne MAILLOT : <u>a.maillot@cm-cahors.fr</u> – 05 65 10 98 57

Référents qualité : Jean-Michel PANGRAZZI -

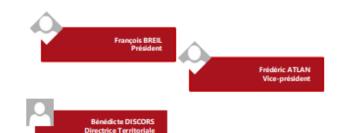
Référente Handicap Formation : Christele GIBRAT – 05 65 53 21 15 **Référente égalité professionnelle :** Marlène GIRMA – 05 65 53 21 00

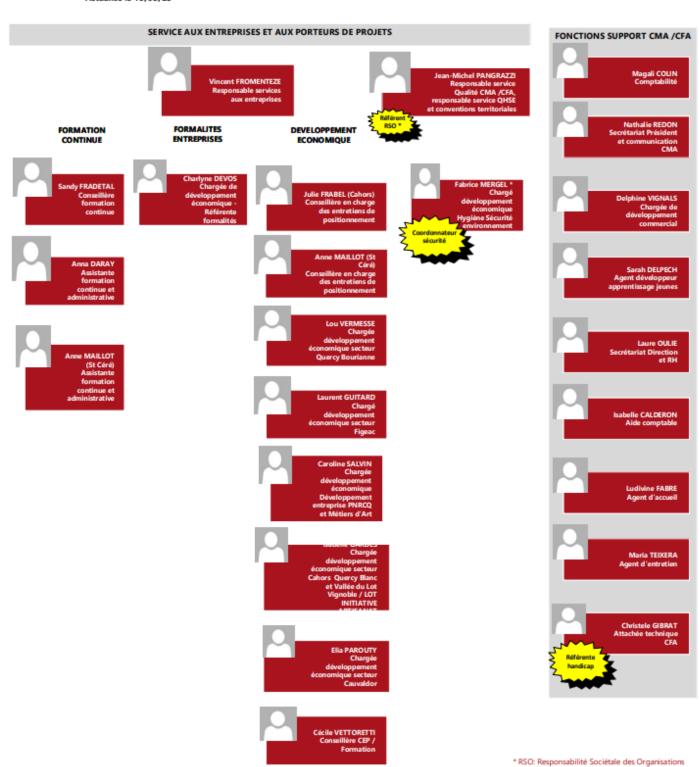
Coordonnateur sécurité : Fabrice MERGEL – 06 65 35 13 55



Organigramme Chambre de Métiers du Lot

Actualisé le 19/05/25







NOS FORMATIONS

FORMATIONS CERTIFIANTES A LA CREATION D'ENTREPRISE



Que vous soyez créateur ou repreneur d'entreprise, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Du Lot vous accompagne jusqu'à la concrétisation de votre projet, à travers la mise en place des formations « Pack micro &/ou stage de préparation à l'installation »

Consolider son projet de micro entreprise – durée 14 heures Consolider son projet d'entreprise – durée 14 heures

Cette formation permet d'aborder l'ensemble des problématiques auxquelles vous serez confrontés en tant que chef(fe) d'entreprise :

- L'installation (formes juridiques, régimes fiscaux, comptabilité ...)
- La commercialisation
- La gestion d'entreprise
- Le secteur des métiers
- Le financement bancaire
- L'assurance des biens et des personnes

LES FORMATIONS DE PERFECTIONNEMENT



« La formation continue permet d'acquérir de nouvelles compétences et de renforcer la compétitivité de votre entreprise »

La formation continue est spécialement adaptée aux chefs d'entreprise, aux conjoints collaborateurs et associés, aux auxiliaires familiaux et aux salariés du secteur des Métiers.

Les thématiques proposées

BUREAUTIQUE	INTERNET
COMMERCIAL	COMMUNICATION



ENVIRONNEMENT COMPTABLE ET FINANCIER

NORMES REGLEMENTAIRES

LANGUES: ANGLAIS

RETROUVEZ SUR NOTRE SITE INTERNET ET SUR : https://fr.calameo.com/subscriptions/7113517

- Le calendrier actualisé de nos formations
- Les fiches détaillées des formations
- Les taux de satisfaction de nos stagiaires
- Nos conditions générales de vente



Pour que la formation soit une chance pour tous

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap

Dans ce cadre, nous vous proposons :

- de vous accueillir et vous accompagner individuellement,
- d'évaluer vos besoins spécifiques au regard d'une situation de handicap,
- de mettre en œuvre les adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.









REGLEMENT INTERIEUR FORMATION

Vous pouvez retrouver sur notre site notre <u>règlement intérieur</u>